



FICHE DE BARRAGE

Ministère de l'Ecologie
et du Développement Durable

Circulaire interministérielle du 14 août 1970
modifiée le 29 septembre 1983

Service de l'Etat chargé du contrôle du barrage : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Date d'établissement de la présente fiche : **JUIN 2004**

BASSIN AVAL AERODROME OUEST

SITUATION DU BASSIN :

Commune : NIMES

Département : Gard

Cadereau : **VALLADAS**

Bassin fluvial : le Vistre

Police de l'eau exercée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

BASSIN : AERODROME OUEST

Autres dénominations du bassin

Exploitant : VILLE DE NIMES

Destination principale : Défense contre les crues

Propriétaire : Commune de Nîmes

Acte administratif et date :

↗ Déclaration d'utilité publique du **22 SEPTEMBRE 1999**

↗ Autorisation au titre des articles L 214-1 à L 214-6 du code de l'Environnement : **22 SEPTEMBRE 1999**

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU BASSIN :

Auteur du projet : **Cabinet MERLIN**

Entreprise constructrice : **DTP Terrassement**

Année de construction : **2002/2003**

Première mise en eau : **DECEMBRE 2003**

Nature (1) : **terre**

Type (1) : **digue en terre, avec noyau étanche en limon argileux**

Longueur de la crête : **1400 m**

Hauteur au-dessus du point le plus bas du terrain naturel : 6 m
Hauteur au-dessus des fondations : 10 m
Epaisseur en crête : 7 m
Epaisseur maximale au niveau du terrain naturel : 35 m
Fruit du parement amont : 4 / 1
Fruit du parement aval : 2,5 / 1
Rayon de courbure en crête : sans objet
Altitude de la crête : 54,00 m NGF
Volume du corps du barrage : 150 000 m³
Fondation : argiles et graves avec matrice limon
Piézométrie : Absence

Autres caractéristiques importantes : Sans Objet

Grosses réparations : néant

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA RETENUE :

Altitude, aire et capacité de la retenue :

-à sa cote maximale en exploitation normale : 368 000 m³ à la côte du seuil (52.35 NGF), surface = 12.87 ha

- à sa cote minimale en exploitation normale :

- à sa cote maximale exceptionnelle :

Longueur de la retenue 400 m

OUVRAGES D'EVACUATION DES EAUX :

Crues :

Aire du bassin versant naturel : 1000 ha

Débit annuel :

Plus forte crue connue depuis l'année : **Septembre 2002**

Par type : nombre, emplacement, mode de fonctionnement, dimensions principales (pertuis, vannes), cotes des ouvrages d'évacuation de crues, débit maximal de chaque ouvrage : évacuateur en enrochements bétonnés, Longueur = 150 m, côte = 52.35 NGF, bassin de dissipation d'énergie, débit = 450 m³/s

Débit total évacuable par ces ouvrages : 450 m³/s à la cote maximale exceptionnelle (2 x 3 oct. 88)

Modalités d'écoulement et de restitution des eaux de crue : bassin traversier avec déversoir de sécurité

Vidange :

Par type : nombre, emplacement, dimensions principales (pertuis et vannes), cotes et débit maximal des ouvrages de vidange : 2 vannes de régulation à flotteur de 4.5 m³/s chacune (1 x 0.5 m³/s en phase provisoire) + 2 Ø 2000 mm sous digue + canal béton en aval

Temps de vidange de la retenue depuis sa cote maximale en exploitation normale (en supposant que les apports sont nuls) : 8/9 jours

INJECTIONS ET DRAINAGE :

Injections faites dans le terrain de fondation et époque de réalisation : néant

Drainage du terrain de fondation et époque de réalisation : néant

Drainage du corps du barrage : pas de drainage